

Trois Rivières, les Compétiteurs doivent envoyer notice avant le 1er Juin, de leur intention de concourir pour ce prix, 2 10 0

Les Compétiteurs devront donner une liste des articles à être exhibés, nommant les sections respectives dans lesquelles elles seront entrées.

Règles et Règlements pour le Département d'Horticulture.

1. Tous les Fruits, Fleurs et Végétaux mis en compétition pour Prix, doivent avoir été la production des Compétiteurs, et doivent être arrangés dans le meilleur goût possible.
2. Tout article à être exhibé pour Prix, doit être mis sur la place à 10 heures A. M., le premier jour de l'Exhibition, cette règle sera strictement observée.
3. Tout article exhibé demeurera dans la Salle jusqu'à la clôture de l'Exhibition, quand ils seront distribués aux Contribuants, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement.

4. Les Juges auront le pouvoir illimité de refuser des Prix, si dans leur opinion, les articles exhibés, n'en sont point dignes.

5. En accordant des Prix aux Plantes, la beauté des spécimens y sera pour beaucoup, la quantité des fleurs et l'évidence d'une culture supérieure. Les spécimens inférieurs seront exclus de la compétition par les Juges.

6. Des récompenses seront accordées par les Juges pour des Fruits, Fleurs, ou Plantes nouveaux, ou rares, ou autres objets d'un intérêt particulier et pour lesquels aucun prix spécial n'a été offert.

7. Les parties n'auront pas droit de recevoir plus d'un prix dans la même Classe.

8. Il est aussi requis que ces Fruits, Fleurs et Végétaux, soient accompagnés d'une courte observation sur leur culture, si elle est particulière, en même temps de quelques remarques utiles.

9. Personne, excepté les Juges, ne pourra toucher ou manier les Fruits, les Fleurs ou autres articles exhibés.

10. La décision des Juges, quant aux Prix doit être considérée finale.

11. Les Juges ne seront point Compétiteurs dans la Classe dans laquelle ils adjudgeront des Prix.

12. Il ne sera permis à personne d'être présent, pendant que les Juges adjudgeront les Prix.

13. La moindre déviation des quantités ou nombres spécifiés dans la Cédule, disqualifiera un Compétiteur.

14. Nulle Entrée ne sera faite dans le Département d'Horticulture si une liste des articles, avec les Sections respectives n'est fournie au Secrétaire.

ENCAN.

Un Encan d'Animaux et d'Instrumens aura lieu le 19, à 1 heure. Les expositeurs devront mentionner, en faisant leurs Entrées, si les Animaux devront être mis à l'enchère et fournir des particularités concernant la Généalogie, pour mettre le Secrétaire en état de donner des renseignements nécessaires à l'Encan, pour son Catalogue de vente.

N.B.—L'attention est particulièrement demandée sur le Règlement concernant le temps de faire les Entrées.

Sous aucune circonstance on ne recevra d'Entrée après le 1er de Septembre.

Il sera adhérer strictement à ces Règlements.

Par ordre du Bureau,

WM. EVANS,

Sec.-Trés. du Bureau d'Agriculture.

Magasin d'Instrumens Aratoires

ET DE

GRAINES DU BAS-CANADA.

Le Soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il se propose d'ouvrir un MAGASIN d'INSTRUMENS ARATOIRES, dans la Grande Salle du MARCHE STE. ANNE, dans cette ville, qu'il a louée de la Corporation de la Cité à cet effet.

Il aura constamment en mains un assortiment des meilleurs INSTRUMENS ARATOIRES approuvés, des Manufactures ANGLAISES, CANADIENNES et AMÉRICAINES, qu'il peut avec confiance recommander à ses amis.

Le Soussigné a aussi l'honneur d'annoncer que outre ces Instrumens, il aura à vendre des GRAINES AGRICOLES ainsi que des GRAINES DE FLEURS de toute description et variété.

Les Graines seront de la meilleure description, nettes, sans mélange, et les plus nouvelles que l'on pourra se procurer.

Dans ce but il a fait des arrangements avec une des meilleures maisons de France, pour le Tréfle et autres Graines, qu'il espère recevoir vers le 1er de Janvier prochain.

On a besoin depuis longtemps d'un établissement de ce genre en Canada, et le Soussigné espère une provision de GRAINES et d'INSTRUMENS qui lui assurera le patronage de tous les Agriculteurs.

WM. EVANS, Jr.

Montréal, 1er Déc., 1855.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

L'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE le FEU du Comté de Montréal, assure dans tout le Bas-Canada, les propriétés des Cultivateurs à 5s. par £100, pour trois ans, &c.

S'adresser au bureau rue St. Sacrement à Montréal, aux Agents dans les Campagnes, ou aux Directeurs soussignés :—

Wm. Macdonald, Ker., Président, à Lachine.
B. H. LeMoine, " à Montréal.
Edward Quin, " à la Longue Pointe.
F. M. Valois, " à la Pointe Claire.
John Dods, " à la Petite Côte.
G. G. Gaucher, " à Ste. Geneviève.
Frs. Quenneville, " à St. Laurent.
Jos. Laporte, " à la Pointe aux Trembles

P. L. LE TOURNEUX,
Secrétaire et Trésorier.

Montréal, 1 Juillet, 1854.

NOTICE AUX CULTIVATEURS ET COMMERCE DES GRAINS.

\$200 OFFERTES EN PRIX POUR DES SEMENCES.

Les DIRECTEURS de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE MONTREAL, dans le but de donner aux Cultivateurs une occasion de choisir des SEMENCES, se proposent de tenir un MARCHE à GRAIN, en connexion avec leur EXPOSITION DE CHEVAUX au PRINTEMPS, quand la somme appropriée sera offerte comme suit :—

3 prix—20 minots de Blé.
3 do 20 do d'Avoine.
3 do 20 do d'Orge.
3 do 20 do de Pois.
3 do 10 do de Fèves.
3 do 5 do de Haricots.
3 do 5 do de Graine de Mil.

Le montant des Prix et autres Détails seront ci-après publiés.

Par ordre,

JAS. SMITH, Sec.-Trés.

LIVRES RECOMPENSES.

Le Soussigné a obtenu des Diplômes aux Expositions Provinciales, tenues à Montréal et à Hamilton en 1853, " Pour la meilleure collection de Livres Imprimés et Reliés dans le Canada." Il y avait dans cette collection :—

LA SERIE NATIONALE.

Legons Générales, pour pendre dans les Ecoles.

Premier Livre de Legons.

Second Livre de Legons.

Suite du Second Livre.

Troisième Livre de Legons.

Quatrième Livre de Legons.

Cinquième Livre de Legons.

Premier Livre d'Arithmétique et Clef.

Grammaire Anglaise et Clef.

Tenue des Livres et Clef.

Traité de Mesurage.

Appendice au Mesurage à l'usage des Précepteurs.

Elémens de Géométrie.

Introduction à la Géographie et à l'Histoire avec Gravures, etc., Nouvelle Edition, très améliorée.

Grandes Cartes Géographiques pour pendre dans les Ecoles.

HEW RAMSAY.

HISTOIRES D'ECOLE, Etc.

PUBLIÉES PAR LE SOUSSIGNÉ.

HISTOIRE DU CANADA de Roy, s. d.
nouvelle édition, 2 0
Do. en Français, de do, 2 6
HISTOIRE DE ROME, 2 0
HISTOIRE D'ANGLETERRE, 2 0
GEOGRAPHIE DU CANADA, 1 3

Livres de Texte Français.

L'ABEILLE, Lecture Elementaire
Française, 1 3
LESSONS PRIMAIRES de Green, en
Français, sur le Plan d'Ollendorff, 1 6
CLEF de do, 0 3

Classiques Latins,

A l'Usage des Ecoles Modèles et des Collèges.

Cornelius Nepos, 1 3
Quintus Curtius, 1 3
Commentaires de César, 1 3
Cicero sur le moyen Age, 0 9
Tacitus Agricola, 0 9

Ou reliés ensemble en toile.—5s.

L'Enéide, 4 volumes, 1 3

Géorgiques, 1 3

Odes d'Horace, 1 3

Ovidii Fasti, 1 0

Ou reliés ensemble en toile.—5s.

— AUSSI —

En mains une grande quantité de SERIES NATIONALES, de LIVRES D'ECOLE. Ces Editions ont obtenu des Prix aux Expositions Provinciales, tenues à Hamilton et à Montréal en 1853, " Pour la meilleure Collection de Livres imprimés et reliés en Canada."

Un grand assortiment de CLASSIQUES ANGLAIS toujours en mains.

Le Soussigné reçoit un grand assortiment de PAPETERIE, comprenant chaque espèce de Potts, Foolscaps, Posts (Folio et Quarto). Papier à Lettre, ainsi que les Grands Papier pour Livres de Comptes de Marchand. Aussi toutes sortes de Dessins, Papier Coloré, Tissue et Parchemins, etc., etc.

HEW RAMSAY,

37, Rue St. Francois-Xavier